

Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie C, sous-catégorie 3.10

Numéro de référence : 2006-2747 and 2006-7569
Demande : Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie C,
sous-catégorie 3.10
Produit : Refine SG Herbicide et Refine SG Herbicide Toss-N-Go
Numéro d'homologation : 28285 et 28286
Matière active (m.a.) : Tribenuron methyl et Thifensulfuron methyl
Numéro de document de l'ARLA : 1373070

Contexte

Les herbicides Refine SG (numéro d'homologation 28285) et Refine SG Toss-N-Go (numéro d'homologation 28286) sont homologués comme traitement de postlevée sur le blé (de printemps, d'hiver et dur), l'avoine, l'orge de printemps ainsi que les semis et les espèces d'herbes bien établies destinées seulement au fourrage et à la production de semences pour lutter contre des mauvaises herbes à feuilles larges. Le Refine est homologué comme un mélange en cuve avec le Banvel II (numéro d'homologation 23957) dans le blé de printemps et l'orge, et comme un mélange en cuve avec le Banvel II (numéro d'homologation 23957) et l'herbicide Horizon 240 EC (numéro d'homologation 24067) dans le blé de printemps. Afin d'obtenir des détails sur les exigences concernant les utilisations, les doses et méthodes d'application, les mises en garde, les restrictions et l'équipement de protection individuelle, veuillez vous reporter à l'étiquette du produit.

But de la demande

Le but de cette demande est de modifier les étiquettes de l'herbicide Refine SG (numéro d'homologation 28285) et de l'herbicide Refine SG Toss-N-Go (numéro d'homologation 28286) afin d'y ajouter le Banvel Dry (numéro d'homologation 24362) comme solution de remplacement au Banvel II (numéro d'homologation 23957) lorsqu'il est utilisé comme une substance partenaire dans un mélange en cuve avec l'herbicide Refine et l'herbicide Refine + Horizon 240 EC (numéro d'homologation 24067). Le Banvel Dry est appliqué selon la même dose de matière active (dicamba) que le Banvel II. Par conséquent, les doses d'application proposées sont les suivantes : herbicide Refine SG 30g/ha + Banvel Dry 76 g/ha (53 g m.a./ha) + Agral 90, Ag-Surf ou Citowett Plus (2L/1 000L); **ET** herbicide Refine SG 30 g/ha + Banvel Dry 76 g/ha (53 g m.a./ha) + Horizon 240 EC 0,230L/ha + adjuvant Score 0,8L/ha.

Évaluation des propriétés chimiques, évaluations sanitaire et environnementale

Une évaluation des propriétés chimiques n'était pas requise puisqu'il n'y a pas eu de modification aux caractéristiques chimiques du produit. De plus, les évaluations sanitaire et environnementale n'étaient pas exigées puisque le profil d'emploi du produit, notamment les cultures visées, les doses et les calendriers d'application, demeure inchangé.

Évaluation de la valeur

Le demandeur a fourni une justification fondée sur les profils d'emploi similaires observés entre le Banvel II et le Banvel Dry, de même que sur des données de six essais au champ à petite échelle, tous menés en 2006, en Alberta (deux essais), en Saskatchewan (trois essais) et au Manitoba (un essai). L'efficacité et la sécurité pour la culture dans le cas du mélange en cuve proposé ont été directement comparées à celui du Refine SG + Banvel II +/- Horizon. Le pourcentage de surveillance visuelle a été évalué pour huit mauvaises herbes tandis que la tolérance de la culture (y compris le rendement) a été évaluée pour le blé de printemps. L'utilisation du mélange de Refine SG et de Banvel II est également homologué pour l'orge de printemps. Même si aucune donnée n'a été fournie pour cette culture, aucun effet néfaste non lié à la sécurité n'est anticipé pour l'orge de printemps. Par conséquent, l'utilisation de ces mélanges en cuve peut être étendue à l'orge de printemps.

Conclusions

Il a été démontré que le Banvel Dry est équivalent en terme de rendement au Banvel II lorsqu'il est employé dans un mélange en cuve. Par conséquent, les mélanges en cuve qui incluent le Banvel Dry peuvent être ajoutés à l'étiquette de l'herbicide Refine SG et à celle de l'herbicide Refine SG Toss-N-Go selon les doses suivantes : herbicide Refine SG 30g/ha + Banvel Dry 76 g/ha (53 g m.a./ha) + Agral 90, Ag-Surf ou Citowett Plus (2L/1 000L); **ET** herbicide Refine SG 30 g/ha + Banvel Dry 76 g/ha (53 g m.a./ha) + Horizon 240 EC 0,230L/ha + adjuvant Score 0,8L/ha.

Références

- | | |
|--------------|--|
| PMRA 1217157 | Rationale For Waiver Of Efficacy Data Requirements For Bridging Use Of Banvel II, PCP 23957 To Banvel Dry, PCP 24362, In Tank Mixtures With Refine SG Herbicide, PCP 28285, and Horizon 240 EC Herbicide, PCP 25477. |
| PMRA 550738 | Efficacy: Small-scale trials (Field, Greenhouse) Herbicides. PMRA review report with submission 2003-1427. |
| PMRA 1321139 | Efficacy: Small-scale trials (Field, Greenhouse) Herbicides. PMRA review report with submission 1998-0160. |
| PMRA 1321142 | Efficacy: Small-scale trials (Field, Greenhouse) Herbicides. PMRA review report with submission 2000-1583. |

PMRA 1321149 Efficacy: Small-scale trials (Field, Greenhouse) Herbicides. PMRA review report with submission 2000-0398.

PMRA 1321162 Note to file with submission 1999-0851.

PMRA 1321177 Note to file with submission 1999-1174.

PMRA 1323502 Correspondence-Applicant-General.

PMRA 1323503 Correspondence-Applicant-General.

PMRA 1323504 Efficacy: Small-scale trials (Field, Greenhouse) Herbicides.

PMRA 1323505 Efficacy: Small-scale trials (Field, Greenhouse) Herbicides.

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2007

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.